

Paris, le 4 mars 2020

**Monsieur Jean-Michel BLANQUER**  
**Ministre de l'Éducation nationale**  
**110, rue de grenelle**  
**75007 Paris**

N/R : SC/NA 16 19/20

Monsieur le Ministre,

*Je vous adresse les analyses et propositions du SE-Unsa pour construire une revalorisation des métiers enseignants, CPE et PsyEN qui garantisse le niveau de pension de tous dans le projet de régime de retraite universel, mais doit aussi répondre à la nécessité d'une reconnaissance financière de ces métiers.*

*La réunion du 7 février qui a présenté de premiers scénarios de revalorisation pour 2021 a continué à nourrir la défiance, principalement pour deux raisons. La première est l'absence de visibilité sur les années suivantes. La deuxième est votre projet de consacrer une part de l'enveloppe 2021 à d'autres fins que la revalorisation au sens strict.*

*Le SE-Unsa veut que les travaux du chantier revalorisation s'inscrivent dans le cadre de la Loi de programmation annoncée et établissent une première montée en charge de l'enveloppe de 500 millions chaque année jusqu'en 2026 au moins. De plus, pour le SE-Unsa cette revalorisation sur plusieurs années doit reconnaître la lourdeur effective des missions des enseignants, CPE et PsyEN et corriger les écarts de rémunérations réelles entre les corps, ainsi que le décalage de leurs rémunérations entre eux et les autres cadres A de la fonction publique d'État.*

*Nos propositions s'articulent donc, d'une part, autour d'une revalorisation identique des carrières entre les corps comparables et d'autre part, d'une revalorisation des fonctions et missions pour rattraper certains écarts de rémunérations (professeurs des écoles, CPE, PsyEN, professeurs documentalistes notamment). À ceci s'ajoute la reconnaissance d'exigences qui se sont accrues : direction d'école, conseillers pédagogiques, accompagnement de l'inclusion scolaire et de l'orientation...*

*Le sentiment de déclassement, de non-reconnaissance de la complexification des métiers, de l'alourdissement du travail et de l'accroissement de la responsabilité a atteint un niveau record. Pour l'École publique, comme pour ses personnels, le rendez-vous de la revalorisation entre la Nation et ses enseignants, CPE et PsyEN, ne doit pas être un rendez-vous manqué et encore moins un rendez-vous piégé. Dans le travail de concertation qui s'est engagé, le SE-Unsa vous fait part de projections qui doivent nourrir nos échanges et permettre d'avancer concrètement.*

*Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de mes respectueuses salutations.*



**Stéphane CROCHET**  
**Secrétaire général**